

## **CRIT : COMPLEMENT DE RECRUTEMENT EN 2020, L'ESBROUFFE DU MINISTERE POUR TENTER DE CALMER LA COLERE QUI MONTE !**

Suite aux revendications des organisations syndicales sur l'avenir des contrôleurs du travail, et face au scandale représenté par le fait que les jurys du CRIT ont décidé de ne pas admettre un nombre de candidats équivalent au nombre de postes à pourvoir, l'administration vient de faire un « petit geste ».

Nous venons d'apprendre qu'une session complémentaire sera organisée pour 92 postes (7 non pourvus en 2018 et 85 non pourvus en 2019). A l'origine du plan, l'administration s'était engagée à permettre la requalification de 1540 postes de CT en IT à l'issue de l'EPIT/CRIT. Du fait du « jeu » de jurys zélés, elle n'a pu atteindre cet objectif :  $(1540-7)-85 = 1448$ .

Cette manœuvre, victoire pour certains, d'ouvrir un recrutement en 2020 pour 92 postes est donc tout simplement une régularisation. Qu'avons-nous gagné : un respect de l'engagement initial, soit pas grand'chose pour un plan de transformation dont nous n'avons cessé de remettre en cause les modalités.

Par ailleurs, les conditions de cette nouvelle session ne sont pas précisées. Il semble que cela restera un concours avec encore des épreuves déstabilisantes et un jury souverain quant au nombre de reçus.

Nous ne pouvons imaginer cependant que les postes pourvus à l'issue de cette session complémentaire ne soient pas au nombre de 92.

Pour nous l'essentiel demeure, le passage de l'ensemble des contrôleurs/euses du travail au corps d'inspecteur/trice du travail, seule revendication qui ne peut se satisfaire des miettes concédées.

En effet, aucune solution n'est proposée aux contrôleurs/contrôleuses à l'issue de cette session complémentaire, l'administration se contentant d'évoquer de manière vague étudier « *différentes voies pour l'accès à des corps de la catégorie A de la fonction publique d'Etat* ».

**Pas de miettes mais réouverture de négociations de toute urgence !**